

**ASSISES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

**COMPTE-RENDU DE LA DEMI-JOURNÉE BANALISÉE DU 10/10 AU**  
**COLLÈGE CHANTEREINE**

**SARCELLES – VAL D'OISE**

## **Organisation :**

La demi-journée relative à la relance de l'éducation prioritaire s'est tenue au collège Chantereine le jeudi 10 octobre 2013 de 13h30 à 16h30. Etaient présents les collègues des écoles maternelles et primaires du réseau RRS de Sarcelles, notamment les écoles Saint-Exupéry 1, Saint-Exupéry 2 et Jean Macé.

**Commentaire :** la préparation de cette journée s'est faite dans une opacité presque totale. Les enseignants du collège n'ont été informés que de manière laconique, par une phrase lors d'une commission permanente et par un e-mail sans contenu envoyé 10 jours avant la tenue des assises.

*« Les réunions de concertation sur l'éducation prioritaire (sic) du 10 octobre 2013 se dérouleront de 13h30 à 16h30.*

*La réunion plénière (sic) se tiendra à 13h30 en salle B104.*

*Votre présence est obligatoire*

*L'équipe de direction »*

La section d'établissement a diffusé le matériel syndical (Snes Versailles Info n°3 d'octobre 2013 sur l'éducation prioritaire) mais n'a pas eu le temps de diffuser plus largement qu'au cercle des syndiqués et élus du personnel.

Le jeudi 10 octobre, à 12h30 – soit une heure à peine avant le début des assises – a été affiché dans l'établissement un planning de groupes de travail mêlant enseignants des différents degrés. Chacun des 8 groupes se voyait attribué un secrétaire, un animateur et un rapporteur, décidés arbitrairement par l'équipe de direction.

## **Déroulement de l'après-midi :**

L'après-midi s'est déroulée en trois temps :

- de 13h30 à 14h15 : en séance plénière, lecture du diagnostic sur l'échec de l'éducation prioritaire en France suivi des perspectives pour une relance ou refonte de l'éducation prioritaire.
- de 14h15 à 15h45 : travail des 8 ateliers sur 4 questions distinctes, deux ateliers traitant de la même question.
- 15h45-16h30 : mise en commun des travaux des différents ateliers présentés par les rapporteurs.

## **Séance plénière :**

A l'aide d'une projection, la direction du collège a présenté le diagnostic établi en juillet 2012 par l'Education nationale sur l'échec de l'éducation prioritaire en France. L'engagement des personnels et le déploiement de moyens n'ont pas suffi, selon le rapport, à éviter l'échec actuel de l'enseignement prioritaire, selon les dires des rapports PISA. Le dispositif de l'éducation prioritaire concerne aujourd'hui 20% des élèves français, la carte est à revoir du fait des fluctuations géographiques et socio-économiques. La refonte de l'éducation prioritaire sera d'actualité à la rentrée 2015/2016.

Les personnels du premier et second degré sont intervenus sur ce bilan, à l'invitation du chef d'établissement.

L'idée d'un échec de l'éducation prioritaire a été critiquée dans le sens où les indicateurs utilisés pour l'établir ne sont pas pérennes (évaluations), ou sont contestables. Qu'en aurait-il été de la situation actuelle si les moyens n'avaient pas été investis depuis 20 ans ?

Les collègues sont intervenus pour souligner le poids de facteurs extérieurs comme la paupérisation croissante de la population française, entraînant des situations familiales de plus en plus difficiles.

Les reprises de moyens (RASED) ont été évoquées pour expliquer l'échec relatif actuel, ainsi que le manque de moyens, notamment en personnels d'aide (COP, assistantes sociales, médecins scolaires, orthophonistes). Il a été rappelé que des études prouvent que seule une baisse significative du groupe classe autour de 14-15 élèves permet d'enregistrer des résultats significatifs, et non la limitation actuelle autour de 22-25 élèves par classe.

Dans un second temps ont été présentées les perspectives de l'institution pour la relance de l'éducation prioritaire. On a suivi une logorrhée de phrases issues du langage de l'entreprise et de la gestion managériale des personnels :

- « efficacité renforcée »
- « école bienveillante », « école sécurisée » et « école exigeante »
- « partenariat avec les familles »
- « continuité cognitive », « cohérence de travail entre les personnels »
- constitution de « groupes de besoin »
- nécessité « d'attirer et de retenir les personnels efficaces et motivés », « affectation des professeurs sur mission »

### **Travail en atelier :**

Ci-joint les quatre questions posées et les propositions des collègues du premier et second degré, élaborées en 1h30.

#### **1. Perspectives pédagogiques et éducatives**

**Sur quels types de besoins privilégier l'accompagnement et l'aide apportés aux élèves et comment ?**

- Tenir compte des besoins spécifiques des élèves : augmenter les places en CLIS/ULIS, en SEGPA, en FLS et en IME et pouvoir orienter les élèves selon leurs besoins. Développer les RASED dans les écoles sans oublier les maternelles (chaque école devrait avoir son RASED avec des gens formés). Augmenter les postes de psychologues scolaires, les Copsy, les assistantes sociales, les infirmières, les médecins scolaires, les personnels des PMI... Faire des PPRE ne permet pas de réellement remédier aux difficultés des élèves.
- Les besoins communs et fondamentaux : réduction des effectifs par classe (de la maternelle au lycée) : 10-15 élèves par classe (au lieu de multiplier les postes d'assistants pédagogiques non qualifiés et au lieu de morceler les aides avec l'aide aux devoirs, l'accompagnement personnalisé...) ou mettre en place des cours avec un binôme de professeurs. Formation pour allophones à réorganiser et à développer (plus d'un an)
- Créer une culture commune : pédagogie par projets (théâtre, journal...) et ouverture à la culture, augmenter les dotations budgétaires. Permettre un accès à la culture : visites sur Paris (malgré Vigipirate).
- Pérenniser les équipes : avec des projets culturels et pédagogiques forts.
- Points faisant débat : réduction des effectifs par classe (de la maternelle au lycée) : 10-15 élèves par classe → au lieu de créer des postes d'appui : problématique différente en

primaire puisque les professeurs des écoles surnuméraires ont une formation pluridisciplinaire. Faire faire un bilan en primaire par les orthophonistes ou créer des réseaux avec les orthophonistes pour qu'ils interviennent en milieu scolaire pour aider les élèves qui en ont besoin (délai d'attente trop long chez les orthophonistes)

## **2. Perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation**

**Quelles modalités d'accueil des nouveaux enseignants vous semblent devoir être développées dans le réseau et d'une façon plus générale ?**

- Développer l'accueil institutionnel des nouveaux enseignants : réelle intégration des personnels pour les aider dans leurs démarches administratives (transports, logement, etc.) de rentrée.
- Développer la formation en amont et en aval sur l'enseignement en zone d'éducation prioritaire.
- Développement d'un tutorat pour les néo-titulaires, accueillis par un collègue référent de leur discipline, bénéficiant soit d'une décharge horaire soit d'une prime.
- Augmentation significative de la prime ZEP pour rendre réellement attractif le métier en ZEP.

## **3. Perspectives relatives au travail en équipe, en réseau et en partenariat**

**Quelles sont les modalités, outils, organisations, dispositions capables de développer le travail en équipe, de le rendre indispensable en école, au collège, au niveau du réseau ? Comment développer un travail collectif, réflexif ?**

Constats :

- Problème de liaison des données « Base élèves », « socle commun », suivi orthophoniste... entre le primaire et le secondaire. Certains dossiers constitués pour les élèves ne sont plus transmis directement de l'école primaire au collège mais passe par la famille. Perte de documents.
- Les réunions RRS de préparation de la semaine de la science, du CROSS, dispositif librio-navette et défi maths qui permettent un échange entre enseignants du secondaire et du primaire.
- Les enseignants du collège ne se déplacent pas vers les écoles primaires.
- Lors des commissions d'harmonisation, manque de suivi entre les interlocuteurs qui changent d'une réunion à l'autre.
- « Trop d'évaluation tue l'évaluation » : le travail d'équipe inter-niveaux ne doit pas aboutir à une simple accumulation de documents à remplir.

Propositions :

**Outils:**

- refondre le dossier scolaire de l'élève pour le rendre fonctionnel.
- revoir le socle commun en corrélation avec les programmes.

**Organisation:**

- refonte de la commission d'harmonisation (pré-commission plus tôt dans l'année
- organiser un échange de pratique et de suivi des élèves : souhait d'un poste de coordination pour les dossiers élèves pour le secondaire.

**Pratiques :**

- remettre la réflexion et les temps de synthèse en avant. Introduire dans chaque projet pédagogique inter-niveaux, un temps de réflexion après l'activité.
- Mise en place de temps de formation inter-degré en commun.

#### **Dispositions:**

- revalorisation des primes ZEP afin de rendre attractif et continu le travail en ZEP pour une stabilisation des équipes.

#### **4. Perspectives relatives aux difficultés de la maîtrise de la langue française**

**Comment travailler la question du langage dans toutes les disciplines, en réseau et dans la continuité ? En particulier par quelles modalités développer l'apprentissage de la langue orale pour les moins de trois ans et la pratique de la production d'écrits à tous les niveaux ?**

#### Constats :

- En maternelle, les enseignants remarquent que les enfants ne sont pas assez stimulés à la maison, ne serait ce que dans leur langue maternelle. Les enfants qui communiquent beaucoup avec leurs parents, à qui on raconte des histoires, qui lisent à la maison comprennent plus rapidement. Il y a des difficultés au niveau de la sonorité avec certaines langues. Les classes sont chargées (26-27). Certains enfants sont toujours sans AVS
- Il y a un certain communautarisme qui réduit les échanges linguistiques, mais ce communautarisme peut aussi permettre une aide dans la langue, dans certains cas. Une mixité trop peu importante.
- Au collège, il y a des difficultés de communication avec les parents
- En élémentaire, les productions d'écrits sont pour certaines catastrophiques
- Il n'est pas possible d'accueillir les moins de 3 ans, les écoles maternelles ne sont pas adaptées pour cela.
- Dans certaines disciplines au collège, les élèves ne comprennent pas les consignes en 6<sup>ème</sup>. Idem en élémentaire, la compréhension des consignes pose problème.

#### Propositions :

Tout le monde tombe d'accord sur le fait qu'il faut traiter le problème à la base, chez les très jeunes enfants.

- Le RASED devrait intervenir plus tôt en maternelle
- Plus de continuité dans les dispositifs d'aide mis en place en maternelle et en primaire
- Il n'y a parfois pas de postes G disponibles, il faudrait plus d'intervenants extérieurs, et pouvoir sortir des classes les enfants qui en ont besoin, nécessité de travailler en petits groupes
- Utiliser les photos, des micros, partir de situations de vécu pour faire parler les enfants peut être une bonne solution mais il faut des petits effectifs.
- Même chose en primaire avec l'aide personnalisée en petits groupes, qui fonctionne bien, bien que certains enfants et enseignants ont une journée déjà surchargée.
- Vente de livre aux parents dans les écoles pour qu'ils lisent à la maison
- Prendre en charge les moins de 3 ans par des personnels adaptés, avec une formation spécifique et des locaux adaptés, ce qui est déjà fait mais pas dans de bonnes conditions
- Les parents devraient être plus investis dans l'école, pour travailler davantage avec eux, car ce sont souvent les mêmes qui viennent et s'investissent.
- Travailler la production d'écrit, l'orthographe, en groupe restreint
- Les formations des enseignants sont trop spécialisées sur le savoir, il faudrait les former davantage aux techniques d'apprentissage, à la pédagogie
- Etendre les rallyes lectures entre les écoles, généraliser les prêts de livres entre écoles
- Favoriser la lecture par les grands pour les petits

## **Mise en commun en séance plénière**

Chaque groupe a restitué via un rapporteur la synthèse de ses travaux. Presque tout le monde est arrivé à la conclusion que les changements proposés doivent être accompagnés de moyens financiers significatifs.

Le chef d'établissement a conclu la journée en saluant le travail des enseignants et en indiquant que les travaux et propositions seraient remontés tels quels et que ce serait le Ministère qui ensuite déciderait des suites à donner.

Le chef d'établissement a par ailleurs indiqué que certaines pistes étaient déjà étudiées au niveau du réseau RRS et seraient en application à la rentrée prochaine.

### **Commentaire :**

Visiblement, les chefs d'établissement ont eu pour consigne de nous laisser la parole et de ne pas faire de remarques sur les propositions avancées par les enseignants, même si elles allaient contre le sens des réformes en cours depuis quelques années.

Il en résulte l'impression que cette consultation n'est qu'un paravent face à une réforme qui est déjà toute prête dans les cartons du Ministère.

Pour la section syndicale du collège Chantereine,  
Hervé Chauvin